

PRINTEMPS 2026

224

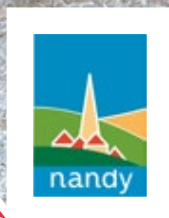
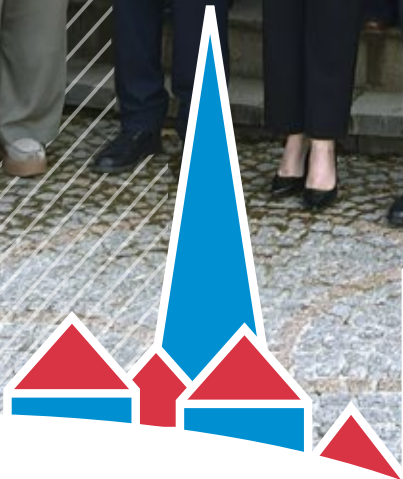
NANDY

infos

LA NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE

p.11

MAIRIE



SOMMAIRE

- 03** L'EDITO
- 04** LES BRÈVES
- 06** COMME SI VOUS Y ÉTIEZ
- 08** GRANDS RDV
- 10** VIE DES QUARTIERS
- 11** ÉLECTIONS
- 14** BUDGET
- 16** FAMILLES
- 18** LES TRAVAUX
- 20** JEUNESSE
- 21** TRIBUNES LIBRES
- 22** DÉCOUVREZ
- 23** INFOS PRATIQUES
- 24** AGENDA

Toute l'actualité de la ville :

 www.nandy.fr



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart
9, place de la Mairie - 77176 Nandy
Téléphone : 01 64 19 29 29
Courriel : communication@nandy.fr



Directeur de la publication : Grégory Massamba
Rédactrice en chef : Victoria Eideliman
Photographies/illustrations : Ville de Nandy - Freepik - AdobeStock
Distribution : Ville de Nandy
Création : Ville de Nandy
Mise en page : Pigment Communication
Impression : Imprilith Papier PEFC
Dépôt légal : N°224/Avril, mai, juin 2026
2850 exemplaires





“
Ce premier éditorial du mandat qui s'ouvre est pour moi une occasion privilégiée de vous adresser mes remerciements les plus sincères et d'exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée dès le premier tour des élections municipales du 15 mars 2026, avec 57,77 % des suffrages exprimés.”

Au nom d'une équipe largement renouvelée, je tiens à vous assurer de mon engagement plein et entier à être le Maire de toutes les Nandéennes et de tous les Nandéens, sans distinction. Animé par le seul souci de l'intérêt général, je mettrai toute mon énergie, avec conviction et sens des responsabilités, au service de notre commune afin de la faire vivre et progresser ensemble.

Le choix des habitants a été clair. Il nous appartient désormais, majorité comme opposition, d'exercer pleinement, dignement et républicainement nos responsabilités. Le débat est légitime. La diversité des opinions est une richesse. Mais notre devoir commun est de toujours garder en ligne de mire l'essentiel : le service de notre commune et de ses habitants.

Le contexte économique et financier auquel nous faisons face, chacun le connaît. Il est contraint, incertain et appelle à la lucidité. Les collectivités territoriales ont été, et seront sans doute encore, confrontées à des restrictions de ressources.

Cette réalité nous impose rigueur, responsabilité et vigilance dans la gestion de nos moyens.

Mais ces contraintes ne doivent pas être un frein à l'action. Elles doivent, au contraire, être un moteur pour faire mieux, pour faire juste, pour agir dans la durée. C'est dans cet esprit que nous avons défini les priorités qui guideront notre action.

La première priorité concerne le maintien et l'amélioration de nos services publics. Ils constituent le socle de notre pacte républicain. Ils garantissent le vivre-ensemble, assurent la solidarité au quotidien et répondent aux besoins essentiels de nos habitants. À Nandy, ils doivent rester accessibles, proches, humains, tout en évoluant pour s'adapter aux besoins et aux transformations de notre société.

La deuxième priorité porte sur le développement harmonieux et équilibré de notre commune. Celui-ci se limite et s'inscrit dans la continuité des projets engagés, notamment dans les quartiers des Bois et de la Forêt, qui contribuent à structurer notre territoire et à renforcer son attractivité, car il garantit le maintien d'une offre commerciale indispensable aux habitants. Leur mise en œuvre devra faire l'objet d'une vigilance constante, tant sur leur qualité que sur leur rythme de réalisation.

La troisième priorité concerne la gestion des deniers publics. Dans le contexte que j'ai évoqué, elle devra s'inscrire dans une démarche à la fois rigoureuse, responsable et pleinement tournée vers l'efficacité de l'action publique.

Cela suppose de faire évoluer nos pratiques en privilégiant la coopération et l'intelligence collective. Nous renforcerons nos partenariats et développerons des démarches de mutualisation ambitieuses, fondées sur des logiques gagnant-gagnant. Cette approche, ancrée dans la solidarité territoriale, doit nous permettre d'optimiser l'utilisation de nos ressources tout en maintenant un haut niveau de qualité de service.

Car bien gérer, ce n'est pas seulement maîtriser la dépense. C'est aussi savoir investir utilement, innover dans nos modes d'action et les garantir dans la durée.

Mais au-delà de ces priorités essentielles, il est un enjeu plus fondamental encore pour notre ville : **celui de notre vivre-ensemble.**

La fraternité n'est pas un principe abstrait. Elle n'est pas un mot que l'on invoque. Elle est une exigence, une responsabilité de chaque instant. Elle se vit et se construit chaque jour, dans nos actes, dans nos comportements, dans notre capacité à nous écouter, à nous respecter et à nous rassembler, au-delà de nos différences.

En tant que Maire, je ferai de cette exigence un cap constant, une ligne de conduite claire : rassembler plutôt qu'opposer, apaiser plutôt que diviser, construire plutôt que critiquer.

Dans un monde parfois traversé par les tensions et les replis, nous avons plus que jamais le devoir d'être, pour les jeunes générations et celles à venir, les garants des valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Ces valeurs ne prennent tout leur sens que si nous les faisons vivre concrètement, dans chacun de nos gestes, dans chacune de nos décisions, en montrant l'exemple.

C'est cette ambition qui m'anime profondément : **faire vivre, au cœur de notre commune, un esprit exigeant de respect, de solidarité et d'engagement collectif.** Car c'est dans cette fraternité vécue, incarnée et partagée que résident la force de notre démocratie, la vitalité de notre lien social et la grandeur de notre République.

Grégory Massamba
Maire de Nandy

LES BRÈVES

à ne pas manquer !



CROSS DES ÉCOLES

Le 19 mai 2026 venez encourager les 660 écoliers de Nandy des grandes sections au CM2 qui participent à cette grande course !

Rendez-vous de 9h à 11h30 au Stade Michel Rougé.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Les Nandéens et Nandéennes sont invités à se rassembler au Monument aux Morts Place de la Mairie, le **vendredi 8 mai 2026 à 9h30**.



LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, n'agissez pas vous-même ! La Ville a conventionné avec l'Association GDSA77 et prend en charge gratuitement la destruction des nids.

Contactez la Mairie :
01 64 19 29 29

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : C'EST LE MOMENT !

Si votre enfant est né en 2023, il est temps de l'inscrire à l'école pour la rentrée prochaine ! Prenez rendez-vous dès maintenant avec le service scolaire.

Tél. 01 64 19 29 20 ou 01 64 19 29 40
scolaire@nandy.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec le retour des beaux jours, les projets de week-end et de vacances se précisent. Pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances auprès de la Police Municipale ! Votre domicile fera l'objet de rondes pendant la période de vos vacances.

Ce service est gratuit tout au long de l'année.

Il vous suffit de vous déplacer à la Police Municipale muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville www.nandy.fr rubrique Mes services / cadre de vie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Le bon réflexe contre les cambriolages

Vous prenez la route des vacances ?
Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

PARTICIPEZ À LA SÉNARTAISE !

Organisée par Grand Paris Sud, la 15^e édition de cette course/marche féminine solidaire de 6 km aura lieu le vendredi **19 juin 2026 à 19h30**. La moitié des droits d'inscription est reversée au comité Seine-et-Marnais de la Ligue contre le cancer.

Inscriptions sur le site protiming.fr



AQUATHLON

Les 25, 26 et 27 juin se tiendra l'Aquathlon de Savigny-Le-Temple et Nandy au complexe sportif Jean Bouin. L'événement fédérateur mêlant épreuve de natation (50 m) et course à pied (500 m), rassemblera les élèves de CM2 des deux villes les 25 et 26 juin et le grand public le 27 juin.

Une coopération sportive entre l'Agglo et les deux villes vise un objectif commun : encourager l'activité physique, la cohésion et le dépassement de soi à tous les âges ! Les inscriptions se feront à l'accueil du stade Jean Bouin.

Informations complémentaires prochainement disponibles sur le site de Grand Paris Sud www.grandparissud.fr



PARKING DE LA PHARMACIE DES TOURNESOLS

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone Les Bois, 28 places de stationnement sont **exclusivement réservées** à la clientèle de la Pharmacie et du Cabinet des Tournesols. Il en va de la survie de nos professionnels de santé dans notre commune !

Tout stationnement de véhicule non autorisé est interdit. À compter du 4 mai 2026, le **parking sera inaccessible le soir après la fermeture de la Pharmacie.**





COMME SI 
vous y étiez





1 • TAMBOURS PARLEURS

En décembre 2025, les enfants de l'accueil de loisirs ont mené un projet musical avec l'association Tambours Parleurs. Au fil des séances, ils ont découvert les percussions et expérimenté le jeu collectif, développant écoute, coordination et esprit de groupe.

2 • VISITE DU PRÉFET

Le 14 janvier 2026, le Préfet délégué pour l'Égalité des chances, Benoît Kaplan est venu à Nandy pour une réunion sur le Quartier d'Intérêt Communautaire.

3 • SAINT VALENTIN

Pour la Saint Valentin, les amoureux de la Salsa se sont retrouvés à la Bergerie le 14 février 2026 pour un stage de danse organisé par Sénart Danse Passion.

4 • FÊTE DE L'AMITIÉ

Le 16 février 2026, les enfants ont célébré la Fête de l'Amitié organisée pendant le temps périscolaire du Balory !

5 • RACONTE TAPIS

Le 4 mars, les tout-petits ont écouté des histoires à la médiathèque Marguerite Yourcenar.

6 • CONCERT DE LA SAINT PATRICK

Le 17 mars, l'Irlande s'est invitée au conservatoire pour la Saint Patrick ! Enfants et professeurs se sont laissés emporter par les rythmes joyeux des musiques irlandaises.

7 • COMMÉMORATION 19 MARS 1962

Le 19 mars 2026, la Ville a commémoré le 64^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

8 • TOP CHEF DES COLLÈGES

Le 25 mars a eu lieu la Finale du concours « Top Chef des collèves » au Lycée Antonin Carême de Savigny-le-Temple en présence de Grégoire Touchard, un des candidats de la 16^e saison de Top Chef. Les élèves de quatre collèges de Combs-la-Ville, Vert-Saint-Denis, Savigny-le-Temple et Nandy se sont affrontés autour de la cuisine mexicaine. Le trophée 2026 a été remporté par le collège Les Cités Unies (Combs-la-Ville), tandis que le Collège Robert Buron de Nandy a terminé 2^e. Bravo à tous les participants !



Le CME se mobilise pour une Ville propre !

Tout le monde a un rôle à jouer dans le maintien de la propreté de notre ville !

C'est pourquoi le samedi 11 avril, les jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants invitent tous les nandéens et nandéennes à participer à une matinée citoyenne dédiée à la protection de notre environnement.

Cette action, portée par les jeunes élus, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la préservation de la nature et à l'engagement citoyen.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 11 AVRIL

Pour mener à bien cette journée Ville Propre, **rendez-vous à 9h45 pour un top départ à 10h depuis les 3 groupes scolaires de Nandy : le Balory, les Bois et Villemur**. La municipalité fournit des gants et des sacs aux participants, et assure la collecte des déchets que vous ramasserez.

Après le ramassage des déchets de nos rues, rendez-vous à partir de 11h30 devant l'école Villemur pour peser les déchets et partager ensemble un verre de l'amitié.

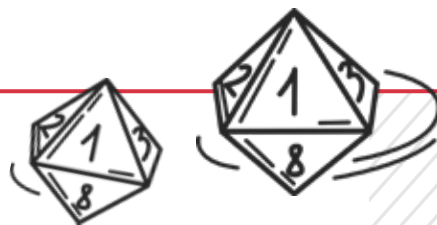
Plusieurs animations liées au thème de l'écologie vous seront proposées :

- atelier de customisation d'objets (vous pouvez apporter une casquette, un tee-shirt, une trousse ou un sac à personnaliser),
- grands jeux en bois avec la Ludothèque,
- vélo smoothies pour préparer une boisson à la force des jambes,
- présence de l'association Gabi 77 (Le Rucher et les abeilles),
- animation de sensibilisation au tri des déchets et aux bons gestes pour l'environnement.



BRAVO AUX ENFANTS POUR CETTE BELLE INITIATIVE !

En famille ou entre amis, venez prêter main-forte et contribuer à rendre notre ville plus propre et agréable pour tous !



La Fête du jeu revient à Nandy !

Le 18 avril de 10h à 18h, la Bergerie se transforme en un immense terrain de jeux ! Un événement gratuit et tout public, autour du jeu sous toutes ses formes.

Ambiance ludique et festive garantie pour la 3^e Fête du jeu de Nandy qui allie divertissement et jeux intelligents, en s'adaptant à tous les âges et les publics.

Cette année encore, l'évènement sera l'occasion de découvrir un large panel de jeux de société, jeux de rôles, jeux vidéo, jeux en bois, jeux de motricité, casse-tête, jeux interactifs et collaboratifs...

DE NOUVEAUX PARTENARIATS

L'édition 2026 s'enrichit de nouvelles collaborations qui viennent élargir l'expérience proposée au public.

Toute la journée, les partenaires de l'évènement – Association Durandal, Handicap & Inclusion (H'in), 123 Soleil et Festi'Nandy – seront présents à la Bergerie pour vous conseiller, vous expliquer les règles du jeu et vous accompagner, dans toutes les parties.

L'association 1.2.3 Soleil, spécialisée dans les jeux de stratégie, animera des ateliers où planification et prise de décision deviennent de véritables outils pédagogiques, développant réflexion et esprit d'anticipation de manière ludique.

L'association H'in, engagée autour des questions de handicap, proposera trois zones de jeux immersifs et inclusifs, favorisant la coopération et la sensibilisation. Enfin, l'association Durandal plongera les visiteurs dans l'univers passionnant des jeux de rôle.

Le Club de la ville proposera un espace dédié au rétro gaming, invitant petits et grands à parcourir l'histoire du jeu vidéo à travers ses différentes époques.

Fête du JEU

SAM. 18 AVRIL 2026

10h-18h

Bergerie
1 rue d'Arquiel

TOUT PUBLIC / ENTRÉE LIBRE
CONTACT / LUDOTHEQUE
01 60 63 92 68

POSSIBILITÉ DE PIQUE-NIQUE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Jeux de société, jeux de motricité, nouveautés & casses tête

Explorateur de la différence : Aventure & immersion

Tables jeux de rôle

Retrogaming

15h - Tournoi de Boccia

LUDOTHEQUE
AVENUE DE VILLEMUR
77176 NANDY

ASSOCIATION DURANDAL

1.2.3 SOLEIL

H'IN

nandy

Pour les enfants de moins de 3 ans, des espaces cocooning ont été spécialement pensés : jeux d'éveil sensoriels et jeux de société adaptés, dans un cadre sécurisé favorisant un apprentissage en douceur et un bien-être émotionnel.

RESTAURATION ET CONVIVIALITÉ SUR PLACE

Que vous veniez seuls, en famille ou entre amis, il y a forcément une partie qui vous attend !

Sur place, **Festi'Nandy** proposera une petite restauration pour recharger les batteries, et des tables sont mises à disposition pour ceux qui souhaitent pique-niquer.

CARREFOUR SOLIDAIRE : Le centre social redonne du souffle et du lien Place des Chênes

En mai, juin et juillet prochains, la Résidence de la Place des Chênes va accueillir le Carrefour Solidaire, une action de proximité organisée par le Centre Atout Âge, en lien avec le bailleur Plurial Novilia et de nombreux partenaires du territoire.

Cette initiative répond à une réalité : l'opération ciblée de l'État sur le Quartier d'Intérêt Communautaire (QIC) souligne la nécessité de renforcer la présence des services publics et de développer des actions d'accompagnement au plus près des habitants, dans un périmètre où les situations de précarité et d'isolement sont plus marquées.

UNE DÉMARCHE EN COURS D'ÉLABORATION AVEC LES HABITANTS

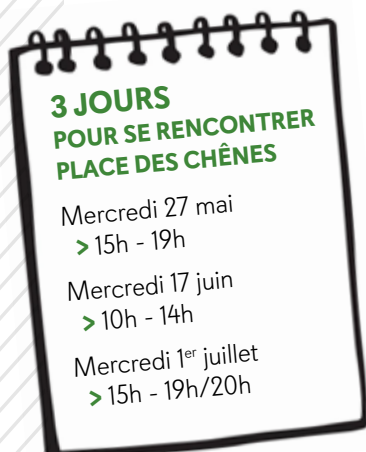
Le Carrefour Solidaire de la Place des Chênes se construit jour après jour avec les habitants afin d'adapter les contenus aux besoins identifiés sur le terrain. Un questionnaire a notamment été diffusé dans le quartier pour recueillir les attentes.

LA RÉSIDENCE DES CHÊNES, UN LIEU RESSOURCE AU CŒUR DU QUARTIER

Trois demi-journées seront organisées afin de permettre aux habitants de rencontrer différents partenaires et de participer à de nombreux stands et ateliers :

- **Accès aux droits** : information et orientation des habitants (CCAS, Maison de la Justice et du Droit, partenaires sociaux...)
- **Emploi et formation** : présentation des offres locales et dispositifs d'insertion
- **Vie quotidienne et pratique** : ateliers budget et alimentation, friperie éphémère, recyclerie, réparation de vélos, atelier bien-être
- **Convivialité et lien social** : animations pour enfants et familles (jeux, gonflables), ludothèque, buvette solidaire, repas partagé, temps d'échange autour de l'avenir de la place, etc.

Au-delà des services proposés, le Carrefour Solidaire de la Place des Chênes se veut surtout un véritable temps de rencontre entre les habitants et les partenaires qui se déplacent au cœur du quartier. C'est l'occasion de dynamiser la vie de quartier, de faciliter le quotidien des habitants, de renforcer le vivre-ensemble et de rendre plus accessibles les droits et les ressources pour chacun.



ÉLECTIONS



Le Conseil Municipal 2026/2032 29 membres (mars 2026)

Les adjoints au maire



Grégory MASSAMBA
Maire de Nandy



Margaret DE GROOT
1^{re} adjointe au maire



Laurent VANDERHAEGHE
2^e adjoint au maire



Sophie JACOTIN
3^e adjointe au maire



Zahir GACEM
4^e adjoint au maire



Isabelle JOURDAIN
5^e adjointe au maire

Les conseillers municipaux délégués



Vladimir RADIVOJEVIC
6^e adjoint au maire



Martine FERRER
7^e adjointe au maire



Marc TUAL
8^e adjoint au maire



Stéphanie FOURNEL
Conseillère municipale



Jean-Marie VAYER
Conseiller municipal



Ewelina CANTON
Conseillère municipale

Les conseillers municipaux



Alexandre DUCHEMIN
Conseiller municipal



Aurélie ROBIN
Conseillère municipale



Coumar PREM
Conseiller municipal



Sara JOUBEIR
Conseillère municipale



Morgan LOURDIN
Conseiller municipal



Émilie LARGE
Conseillère municipale



Abdelkrim TABBOU
Conseiller municipal



Lalla Mina EL OUARGUI
Conseillère municipale



Jean-Marc MAUGUIN
Conseiller municipal



Laure DUBUC
Conseillère municipale



Thomas LAUTRETE
Conseiller municipal

Les conseillers municipaux d'opposition



Kévin GUILLAUME
Conseiller municipal



Catherine CHRISTOPHE
Conseillère municipale



Thierry JOUANNEAUX
Conseiller municipal



Agnès BALRICK-BULIDON
Conseillère municipale



Michaël ROGER
Conseiller municipal



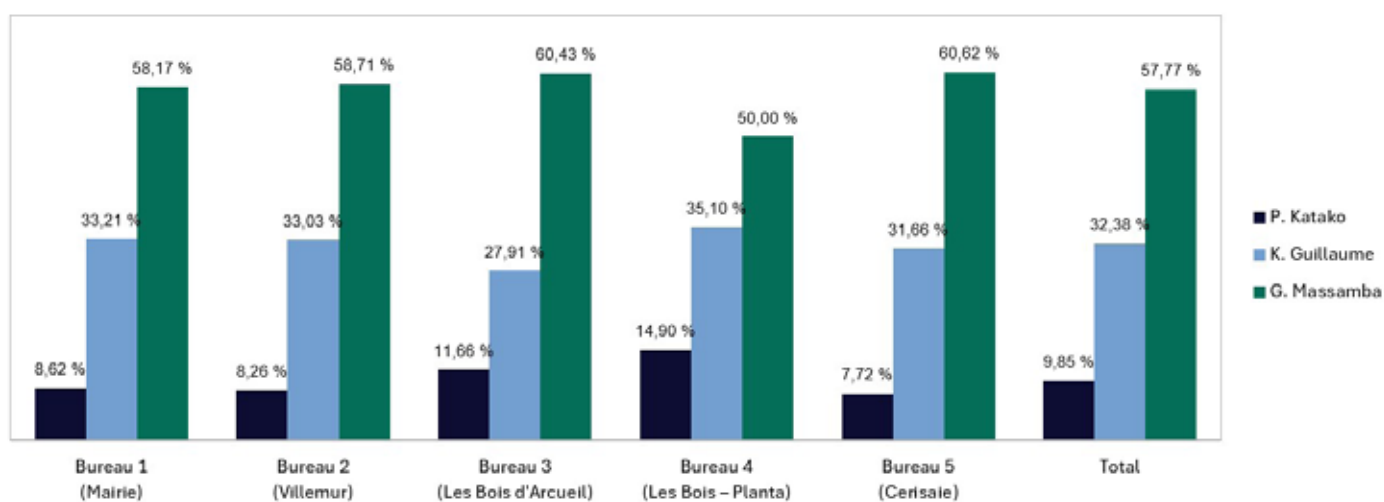
Patrick KATAKO
Conseiller municipal

Résultats des élections municipales du 15 mars 2026

La liste Nandy Vitalité conduite par Gregory Massamba a obtenu 57,77% des suffrages exprimés.

La liste Notre parti, c'est Nandy conduite par Kévin Guillaume a obtenu 32,38 % des suffrages exprimés.

La liste Nandy pour tous conduite par Patrick Katako a obtenu 9,85% des suffrages exprimés.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Au cœur de la vie démocratique locale, le Conseil municipal rassemble 29 élus, désignés par les habitants au suffrage universel direct pour un mandat de six ans. À sa tête, le Maire est élu par les conseillers municipaux lors du Conseil municipal d'installation. Durant le mandat, il préside le Conseil municipal et veille à la mise en œuvre des décisions prises.

Le Conseil municipal se réunit régulièrement, au moins une fois par trimestre, afin de débattre et décider des projets qui font vivre la commune.

SON RÔLE

Toutes les décisions génératrices de dépenses dans une commune, en matière d'urbanisme et de politique foncière, d'équipement ou de budget, doivent être soumises à l'approbation du conseil municipal. Il vote les taux des taxes directes locales, les emprunts et tarifs des services municipaux, l'attribution des subventions aux associations, les effectifs du personnel communal...



Conseil municipal d'installation

SON FONCTIONNEMENT

Les adjoints au Maire

Les Adjoints sont chargés d'assumer des fonctions dans un domaine spécifique que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination).

Les conseillers municipaux délégués reçoivent une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire.

Dépouillement de l'élection du Maire



Installation du nouveau Conseil municipal



LE MAIRE : AGENT DE L'ÉTAT

Sous l'autorité du préfet, le Maire remplit des fonctions administratives dont notamment :

- la publication des lois et règlements ;
- l'organisation des élections ;
- la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.



Mr Massamba reçoit son écharpe de Maire

LE MAIRE : AGENT EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment.

Le Maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...).

Le Maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.



Mr Massamba s'adresse au Conseil Municipal

L'essentiel du BUDGET 2026

La Ville de Nandy a adopté son budget 2026 dans un contexte économique toujours marqué par une inflation durable et une baisse des concours financiers de l'État.

Malgré ces contraintes, la municipalité poursuit la ligne engagée ces dernières années : renforcer les actions de proximité, améliorer le cadre de vie et agir en faveur de la solidarité et de la citoyenneté, tout en veillant au respect des équilibres financiers.

LES PRIORITÉS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT :

- La poursuite du plan de sobriété ;
- La révision de l'ensemble des marchés publics ;
- L'intégration du risque assurantiel lié aux dommages aux biens ;

ZOOM

sur les investissements dans les écoles

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES : 35 420€

Installation de 4 Écrans Numériques Interactifs pour les écoles Villemur et Balory.

Mise à jour du chariot mobile de l'école Villemur.

CONFORT ET AMÉLIORATION DES LOCAUX : 139 581 €

Pour les 3 écoles, climatisation des dortoirs et achat de mobilier neuf.

École Les Bois

Réfection d'une salle de classe : peintures, éclairage LED, sol.

École Le Balory

Réfection du couloir de l'élémentaire ;

Création d'un espace de ressourcement ;

Réfection du couloir d'accès au gymnase du Balory.

École Villemur

Réfection de la salle de l'accueil de loisirs périscolaire ; Aménagement de la rotonde.

Remplacement du tableau électrique général basse tension ;

Réfection d'une salle de classe : peintures, éclairage LED, sol.

- La préservation du soutien aux associations ainsi que du niveau de service, notamment dans les domaines social, éducatif et sécuritaire.

EN INVESTISSEMENT :

L'adaptation de l'effort d'investissement au niveau de participation de l'État et des autres collectivités territoriales (région, département, agglomération)..

EN MATIÈRE DE FINANCEMENT :

- Le maintien d'un endettement maîtrisé ;
- L'absence d'augmentation des taux de fiscalité locale.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
10 345 284 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
2 903 270 €

Dépenses par thématiques

(hors frais de personnels)

PATRIMOINE

1 945 043 €

182 985 € pour la rénovation du patrimoine

590 000 € pour rénovation des écoles

43 000 € pour la toiture Gymnase 18 Sous

1 129 058 € pour le fonctionnement des bâtiments

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, PETITE ENFANCE, ENFANCE

606 771 €

39 500 € la crèche et multiaccueil

88 000 € pour le scolaire et le périscolaire

29 020 € pour le matériel informatique scolaire

418 760 € pour la restauration scolaire

31 491 € pour les transports collectifs dont piscine

FESTIVITÉS ET COMMUNICATION

65 624 €

32 446 € pour l'animation de la ville (Fête de la musique, Forum de rentrée, Bourse aux jouets, Brocante, Fête des voisins, illuminations Noël)

33 178 € pour les publications, supports d'informations et l'affichage.

SOLIDARITÉ ET VIE ASSOCIATIVE

290 900 €

50 790 € pour le Centre Atout Âge (Maison des Familles, Ludothèque, Club Jeunes)

100 600 € de subventions aux associations

139 510 € pour Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, SÉCURITÉ

1 095 098 €

357 900 € pour l'entretien des espaces verts

175 130 € pour le matériel et les véhicules des services

373 870 € pour la rénovation de la voirie

133 548 € pour l'équipement de la Police Municipale et les secours

54 650 € pour les services à la population (état civil, cimetière, commémorations)

Nandy organise son premier Forum de la Petite enfance !

Vous êtes parents d'un enfant de 0 à 6 ans ou futurs parents ? Vous souhaitez travailler dans les métiers de la Petite enfance, de l'enfance ou vous former dans ce secteur ?

Ne manquez pas le 1^{er} Forum de la petite enfance et de l'enfance organisé par la Ville mercredi 6 mai 2026 à partir de 10h à l'école des Bois.

AU PROGRAMME :

- stands d'information,
- animations ludiques,
- échanges avec les professionnels,
- présentation complète des modes d'accueil et d'accompagnement à la parentalité sur la commune.

L'OFFRE D'ACCUEIL À NANDY RÉUNIE EN UN MÊME LIEU

Vous trouverez au Forum un panel des offres d'accueil collectif et individuel proposées à Nandy.

VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

- Les structures municipales (Multi-accueil, ludothèque, médiathèque, accueil de loisirs)
- Les structures privées et associatives (Les Petites Histoires, Cajol'et Lait)
- Les assistantes maternelles
- Les lieux ressources dédiés aux parents (Centre Atout âge, LAEP)

Vous pourrez également découvrir toutes les actions menées par la Ville et ses partenaires pour soutenir l'enfance et accompagner la parentalité.

DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DE L'ENFANCE ET RENCONTREZ LES PROFESSIONNELS

Le Forum s'adresse aussi aux personnes intéressées par les métiers de la petite enfance, un secteur qui recrute !

Assistants maternelles, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animateurs, référents famille seront présents pour échanger sur leurs métiers.

Plusieurs organismes vous informeront et vous orienteront sur les métiers : le Centre de formation et de professionnalisation Grand Paris Sud, France Travail, CAF, PMI, l'association La Balle au Bond 77. Venez les rencontrer sur les nombreux stands !

LES ACTIVITÉS POUR LES TOUT-PETITS ET TOUTE LA FAMILLE

Pour clôturer la visite, une ferme pédagogique permettra aux jeunes enfants de vivre une expérience sensorielle unique, au contact des animaux, dans un cadre sécurisé et adapté aux 0-6 ans.

LE PARCOURS DES « PETITS EXPLORATEURS »

Chaque enfant présent recevra une carte d'explorateur pour partir à la découverte des différents stands du forum et y découvrir des jeux sensoriels, manipulation, coin lecture, construction, etc. Chaque stand propose une expérience concrète mettant en valeur un lieu, un service ou un métier.

Une matinée riche en rencontres et en informations. Rendez-vous le 6 mai 2026 de 10h à 13h à l'École des Bois !



FORUM DE LA Petite enfance

Grandir ensemble à Nandy



MERCREDI
6 mai 2026

Rencontres avec les professionnels
de la petite enfance

Lieux d'accueil
enfants 0/6 ans

Stands d'information
sur l'emploi et la formation

Partenaires : PMI, CAF,
France Travail, la Balle au Bond

Ferme pédagogique,
ateliers & jeux

École des Bois
Salle de Restauration
Rue des 18 Sous
10h - 13h



Fin des travaux de rénovation de l'Église St Léger

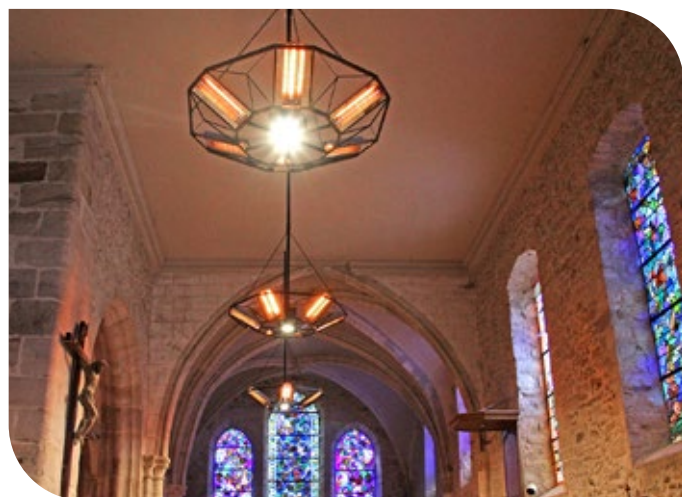
Dans le cadre de sa politique d'entretien et de valorisation du patrimoine communal, la Ville a engagé d'importants travaux pour rénover l'Église St Léger, qui date du 13^e siècle.

Début 2025, la toiture a été entièrement refaite, les gouttières ont été révisées et, pour certaines, remplacées et le mur de la sacristie a été consolidé côté parc du Château. Une fois ces travaux achevés, l'installation d'un système de chauffage et d'éclairage a été réalisée en décembre 2025. Dans une église aux plafonds d'une hauteur de près de 10 mètres, la commune recherchait une solution à la fois performante, économe et discrète, qui s'intègre dans l'architecture de l'édifice.

La commune a ainsi opté pour trois lustres et deux spots chauffants électriques installés dans la nef qui s'intègrent harmonieusement au lieu. Ils diffusent une chaleur immédiate et procurent un confort dès leur mise en service.

Les luminaires ont été remplacés par des équipements LED, et les façades en pierre ont été dégagées du lierre grimpant afin de préserver la pierre.

Le montant total de l'opération s'élève à 141 677 €.



Sécurisation renforcée des passages piétons des RD 50 et RD346

La ville a récemment réalisé des travaux de sécurisation sur les départementales RD50 et RD346. En plus des contrôles réguliers effectués par la Police nationale et la Police municipale, le plan de sécurisation des passages piétons a été renforcé.

Sur la RD50, des potelets solaires équipés de capteurs de mouvement ont été installés avant le passage piéton. À l'approche d'un piéton, le potelet projette un faisceau lumineux sur la chaussée et active un triangle lumineux clignotant afin d'alerter les automobilistes. Ce dispositif permet de lutter contre l'insécurité routière

dans de multiples situations : en cas de faible luminosité, mauvais temps ou lorsque la visibilité est réduite. Nandy est la première commune de Seine-et-Marne à expérimenter ce dispositif.

Sur la RD346, des radars pédagogiques indiquant la vitesse des véhicules ont été installés afin de sensibiliser les conducteurs au respect des limitations.

La sécurité est une priorité. Ces aménagements, très attendus, s'inscrivent pleinement dans l'engagement de la Ville pour améliorer la sécurité routière et protéger les piétons.



Création d'un éclairage LED autour de l'étang du Balory

Le cheminement le long de l'étang du Balory est désormais éclairé grâce à l'installation de candélabres LED. Les travaux d'extension et de modernisation de l'éclairage public se sont achevés en février dernier, après deux années de préparation.

Ce projet, mené en partenariat avec l'agglomération Grand Paris Sud, fait suite aux demandes exprimées par des parents d'élèves de l'école du Balory, soucieux d'améliorer la sécurité des cheminements empruntés par les enfants et les familles, notamment en période hivernale.

Les travaux opérationnels se sont déroulés du 12 janvier au 13 février 2026 avec la réalisation de tranchées pour le passage des fourreaux du réseau d'éclairage public et l'installation de nouveaux candélabres équipés de lanternes LED, plus performantes et plus économes en énergie. L'éclairage est éteint la nuit. Le montant total de l'opération s'est élevé à 116 800 € TTC.

L'amélioration du cadre de vie reste une priorité. Le prochain chantier d'extension de l'éclairage public est prévu en cours d'année sur le chemin piéton à proximité de l'aire de jeux Carole Tual.



Installation de 3 nouvelles caméras de vidéoprotection



City stade

Afin de garantir la tranquillité et la sécurité des habitants, trois nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées :

- à l'entrée du parking du Petit Parc,
- à l'angle de la rue de l'Étang et de la RD 346,
- au City stade.

Le montant total du projet s'élève à 58 931 € HT dont 44 465 € de subventions (Région Île-de-France, État et Département Seine-et-Marne). Ces trois dispositifs viennent s'ajouter aux huit caméras déjà présentes sur la commune. Fonctionnant de jour comme de nuit, ces caméras permettent de mieux surveiller les espaces publics, de limiter les actes d'incivilité et après réquisition, d'élucider des faits.

Rénovation du toit-terrasse du Gymnase des 18 Sous

Dans le cadre du plan toiture, la Ville a achevé la réfection du toit-terrasse du Gymnase des 18 Sous. Cette intervention, d'un montant de 43 000 €, permet de renforcer l'étanchéité de l'équipement, de prévenir les infiltrations et d'assurer la pérennité du bâtiment.

Le confort des usagers est ainsi amélioré, avec un équipement mieux protégé et plus durable.

Le Club 11-14 participe à la Fête de la musique avec « Nandy en sons »

Depuis plusieurs mois, les jeunes du Club 11-14 préparent leur participation à la Fête de la musique à travers le projet « Nandy en sons ».

Issu d'ateliers organisés tout au long de l'année, « Nandy en sons » est un programme qui vise à associer les jeunes à un projet artistique collectif autour de la musique et de la création.

Le 27 juin 2026, ils assureront la première partie de la Fête de la Musique en solo et en groupe. Le projet comprend également la réalisation d'un clip musical qui sera diffusé le 27 juin sur la chaîne YouTube de la Ville de Nandy.

“Une dizaine de jeunes de 11 à 14 ans travaille depuis janvier à l'écriture des textes sur les thèmes la ville, l'été ou bien encore l'amitié. Ils sont accompagnés pour la partie musicale et l'écriture par deux bénévoles du Club, Mélyssa et Viknech mais également par l'animateur du club. Le concert du 27 juin leur permettra de se produire sur scène et de présenter le travail réalisé cette année”, explique Hamza référent jeunesse au Club.

Ces jeunes sont passionnés de musique et de vidéo. Ils ont eu l'opportunité de réaliser un clip qui met en images et en sons différentes ambiances.

NANDY EN SONS

En 1^{ère} partie de la FÊTE DE LA MUSIQUE DU 27 JUI 2026

Et si ta voix, ton flow ou ta mélodie devenait «LE SON» de Nandy ?

SI TU CHANTES OU DANSES, viens t'inscrire au Club aux heures d'ouverture !

Jeudis
16h/19h

Vendredis
et samedis
14h/18h

AU CLUB
AVENUE DE VILLEMUR

JEUNES DE 11 À 18 ANS
(et + si motivation)
PLACES LIMITÉES
SUR INSCRIPTION
jusqu'au 17 avril 2026
06 47 08 01 27

LE CLUB
AVENUE DE VILLEMUR
77176 NANDY
01 60 63 59 65

Logos: Nandy Azur, Nandy, and various municipal logos.

“C'est une façon originale de redécouvrir notre ville et de partager ce qu'on aime et comment on voit la vie”. Le futur clip pourrait même devenir un hymne local ! explique l'un des jeunes participants.

Ne manquez pas la diffusion en ligne sur le compte Youtube Ville de Nandy.

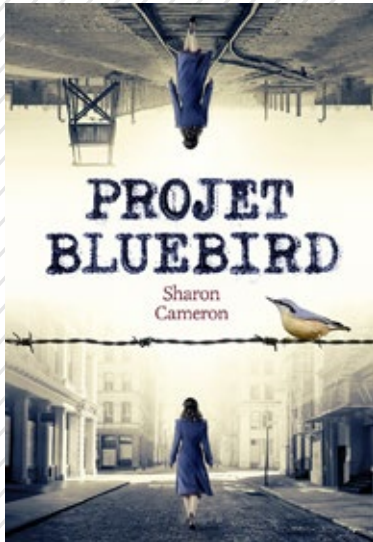
À partir du prochain numéro, cet espace sera réservé aux tribunes d'expression libre des groupes et élus autonomes présents au sein du Conseil municipal.

DÉCOUVREZ



1 livre

Disponible à la Médiathèque de Nandy



PROJET BLUEBIRD

Auteur Sharon Cameron • Édition Gallimard jeunesse

L'histoire se déroule à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On suit d'abord Inge, une jeune Allemande élevée dans l'idéologie nazie, membre de la jeunesse hitlérienne. En 1945, confrontée à la chute du régime et aux atrocités commises par les nazis, elle est profondément bouleversée. Un an plus tard, en 1946, elle fuit l'Allemagne dévastée pour New York sous une nouvelle identité : Eva. Son objectif est clair et déterminé : traquer l'homme responsable du projet Bluebird, une expérience secrète menée dans les camps de concentration, capable de menacer la paix fragile de l'après-guerre. Le roman alterne entre le passé d'Inge en Allemagne et la quête d'Eva à New York. Eva découvre peu à peu la vérité sur son propre passé et sur le projet Bluebird, tout en tentant de protéger son amie Annemarie, marquée par les traumatismes de la guerre. Le récit aborde des thèmes forts comme la culpabilité, la rédemption, la manipulation idéologique et les séquelles de la guerre. Ce roman historique est complètement addictif. Véritable coup de cœur. On est happé du début à la fin.

2 jeux

Disponibles à la Ludothèque de Nandy

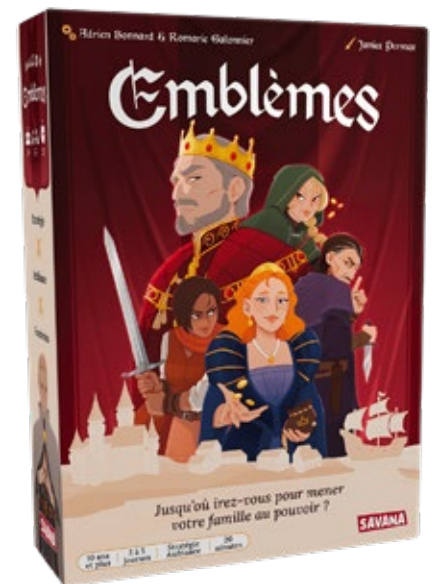
LUT'UN, DEUX, TROIS !

À partir de 3 ans • À partir d'1 joueur • Durée à volonté

Auteur/illustrateur Emma Ribbens / Jeanne Ribens

Éditeur Smart Games

Trois lutins facétieux ont choisi votre jardin comme lieu de résidence. Trouvez-vous leur cachette ? Empilez, cachez, déplacez les petits personnages et leur pot pour résoudre les 48 défis diurnes et nocturnes de ce jeu en bois pensé pour des enfants de 3 à 7 ans. Ce jeu d'assemblage propose de manipuler les pièces de tailles différentes afin de reproduire les créations les plus surprenantes. "Lut'Un, Deux, Trois !" permettra aux enfants de développer leur sens de la logique et de la déduction.



EMBLÈMES

À partir de 10 ans

3 à 5 joueurs

Durée 20-30 mn

Auteurs/illustrateur Adrien Bonnard et Romaric Galonnier / Jannice Peurreux • Éditeur Savanna

Luttez pour le trône dans un royaume sans héritier !

Emblèmes est un jeu de cartes pour 3 à 5 joueurs. Dans ce jeu de pose de cartes malin, accessible et rapide, vous tentez d'imposer votre emblème sur les trois lieux clés du royaume. Posez vos cartes en optimisant vos placements sur les 3 lieux et amassez des pièces d'or si votre influence est incontestée.

HORAIRES DES STRUCTURES

MAIRIE DE NANDY

- Lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
- Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h
- **Fermeture les samedis 25 avril, 2 et 16 mai (Ascension) et du 18 juillet au 8 août 2026**

En dehors des périodes d'accueil du public, vous pouvez aussi joindre l'accueil par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les samedis d'ouverture de 9h30 à 12h au **01 64 19 29 29**.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

Accueil sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.
Permanence sans rendez-vous : Jeudi de 9h à 12h (sauf vacances scolaires).

MAISON DES FAMILLES

Lundi de 14h à 17h. Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Mercredi de 14h à 18h. Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h. Samedi de 14h à 18h - 1 samedi sur 2 (sauf vacances scolaires). Fermée en août.

LE CLUB

Mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h.
Pendant les vacances : Du lundi au vendredi de 14h à 18h (selon le programme des activités des vacances). Fermé en août.

LA MÉDIATHÈQUE

Mardi et vendredi de 15h à 18h
Mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

LA LUDOTHÈQUE

Accueil enfants - de 3 ans :
(familles et assistantes maternelles)
Lundi et vendredi 9h - 11h15

Tout public :

(- de 11 ans accompagné d'un adulte)
Mardi 14h30 - 17h
Mercredi 11h - 12h et 15h30 - 18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi de 9h - 12h (1 samedi sur 2, semaines paires)

Pendant les vacances scolaires :

Du mardi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h.
Fermée en août.

ÉTAT-CIVIL

Les naissances

- Maël COSTA né le 7 novembre 2025
- Charlie POLTER née le 28 octobre 2025
- Isaac, Emmanuel, Jérémy AREDE né le 8 décembre 2025
- Zalifa, Mariam BAREGE née le 22 décembre 2025
- Lëema, Nlandu LOLO MOEVI ADOKWE née le 12 janvier 2026
- Stella PERRIER née le 9 janvier 2026
- Gabriel GOËSSENS LENFANT né le 20 janvier 2026
- Yuna, Audrey, Marie THER MESQUITA née le 22 janvier 2026
- Elsa, Marie, Alice ROLIN née le 28 janvier 2026
- Léon, Philippe, Christophe GOULET LANGLOIS né le 1^{er} mars 2026

Les mariages

- Karamako, Ismaël FOFANA et Jessie, Lucie LE CLOAREC le 24 janvier 2026
- José Carlos MATIAS et Christine, Andrée RUTULO le 14 février 2026
- Aurélien, Dominique SERRANO et Cindy, Alexandrie, Denise le 6 mars 2026
- Philippe, David BRIDE et Sylvia, Viviane, Muriel KERGENMEYER le 7 mars 2026

Les décès

- Gilles, Louis, Marcel POUVREAU décédé le 12 juillet 2025 à 72 ans
- Abdessamad SIRAJ EDDINE décédé le 19 novembre 2025 à 48 ans
- Franck LEVAL décédé le 20 décembre 2025 à 59 ans
- Bernard, François, Jean CAZENAVE décédé le 12 janvier 2026 à 77 ans
- Claude, Marie LE GALL décédé le 24 février 2026 à 86 ans
- Reynald, Alphonse, Pascal OCTAU décédé le 4 mars 2026 à 62 ans
- Chrystelle, Claude, Renée CHASSAIGNE décédée le 7 mars 2026 à 39 ans
- Varathaluxmy NALLIAH décédée le 7 mars 2026 à 74 ans

HOMMAGE DE RENÉ RÉTHORÉ À JEAN-PIERRE BÉRAT

Maire adjoint de Nandy pendant près de 20 ans (1983-2001), Jean-Pierre était en charge de l'urbanisme. C'était un bâtisseur dans tous les sens du terme. Exigeant vis-à-vis des promoteurs, il était technicien et bricoleur hors pair mais aussi bâtisseur de liens humains ! Président de copropriété, bénévole aux restos du cœurs... Jean-Pierre était un homme généreux.

HOMMAGE DE RENÉ RÉTHORÉ À REYNALD OCTAU

Conseiller municipal (2008-2014), Reynald était un homme hors du commun. Toujours souriant, bienveillant, bon vivant, il pouvait au-delà de sa souffrance physique, une force intérieure rare, exigeante. Il a changé notre regard sur l'accessibilité dans l'espace public. Nous lui devons beaucoup. Un homme courageux et lumineux. Un modèle d'humanité.

AGENDA

printemps 2026

Retrouvez le détail des animations et des manifestations dans l'agenda du site de la ville !

VOS CONTACTS AGENDA :

- Médiathèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23
- Conservatoire - Rue des 18 Sous - 01 64 41 73 36
- Ludothèque - Avenue de Villemur - 01 60 63 92 68
- Maison des Familles - Rue du Stade - 01 60 63 62 93 / 01 47 08 01 23

AVRIL

Du MARDI 7 au VENDREDI 17 AVRIL

Exposez vos Talents - à la Maison des Familles
Aux heures d'ouverture

SAMEDI 11 AVRIL

Repair Café - de 14h à 17h à la Maison des Familles
Ouvert à tous et gratuit - 06 89 52 66 22

Journée Ville Propre avec le CME - dès 10h

Lieu de rendez-vous : Ecoles Le Balory, Les Bois, Villemur

MARDI 14 AVRIL

Le Coin des Bout'Choux - de 9h30 à 11h30
À la Maison des Familles
Espace de jeux pour les 0/3 ans

SAMEDI 18 AVRIL

Fête du Jeu - de 10h à 18h à la Bergerie
Tout public - Entrée libre

MERCREDI 22 AVRIL

Atelier 10 Doigts - de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque
À partir de 6 ans - Gratuit - Sur réservation

SAMEDI 25 AVRIL

Concert de fin de stage Jazz au Conservatoire
à 18h (élèves) et 20h (professeurs)

MERCREDI 29 AVRIL

Don du Sang - collecte de 15h30 à 20h à la Bergerie
Sur rendez-vous / mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
0810 150 150 numéro Azur
Contact : 06 77 11 72 75

MAI

MERCREDI 6 MAI

Forum Petite Enfance et Enfance
0-6 ans 10h-13h à l'École des Bois - Ouvert à tous

VENDREDI 8 MAI

Cérémonie de Commémoration - à 9h30
Monument aux Morts - Place de la Mairie

MARDIS 12 et 26 MAI

Le Coin des Bout'Choux - de 9h30 à 11h30
À la Maison des Familles
Espace de jeux pour les 0/3 ans

← **Suite au verso**

Suite Mai

SAMEDI 16 MAI

Repair Café - de 14h à 17h à la Maison des Familles
Ouvert à tous et gratuit 06 89 52 66 22

VENDREDI 22 MAI

Soirée Jeux - de 19h à 23h à la Ludothèque
Familles - Sur inscription

VENDREDI 29 MAI

Fête des Voisins

SAMEDI 30 MAI

Café Numérique - à 10h à la Médiathèque
Public : adultes. Gratuit sur réservation

JUIN

Du MERCREDI 4 au MERCREDI 18 JUIN

Les Peintres en Herbes - aux heures d'ouverture
de la Maison des Familles
Les 6-12 ans et les ados présentent leurs travaux de l'année
Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

Du VENDREDI 5 au DIMANCHE 7 JUIN

Expo de l'association le Chevalet - La Bergerie
Vendredi 5 juin à 19h : vernissage
Samedi 6 et dimanche 7 juin de 14h à 19h
Le Chevalet - 06 83 57 74 53

SAMEDI 6 JUIN

Repair Café - de 14h à 17h à la Maison des Familles
Ouvert à tous et gratuit - 06 89 52 66 22

MARDIS 9 et 23 JUIN

Le Coin des Bout'Choux - de 9h30 à 11h30
À la Maison des Familles
Espace de jeux pour les 0/3 ans

Du VENDREDI 12 au DIMANCHE 14 JUIN

Spectacles du Théâtre de l'Odysée
Au Conservatoire
Contact : 06 91 21 69 70 & 06 20 29 77 50

VENDREDI 19 JUIN

Soirée Jeux Adultes/Ados - de 20h à minuit
À la Ludothèque
Adultes/ados - Sur inscription

SAMEDIS 20 et 27 JUIN

DIMANCHES 21 et 28 JUIN

Tournois de Foot - de 9h à 18h au stade Michel Rougé
Remise de coupes vers 16h30
Samedi 20 juin : Catégorie U10/U11
Dimanche 21 juin : Catégorie U12/U13
Samedi 27 juin : Catégorie U14
Dimanche 28 juin : Catégorie U6/U7/U8 et U9
Football Club de Nandy - 06 86 13 07 28

VENDREDI 26 JUIN

Soirée Jazz - de 19h à 23h à la Maison des Familles
Avec la collaboration des conservatoires de Nandy
et Savigny-le-Temple et repas participatif

SAMEDI 27 JUIN

Fête de la Musique
Avec la participation du Club
Au Parc de la Médiathèque

Ville Propre

SAMEDI
11 avril 2026



*En cas de forte pluie
ce projet sera annulé*

DÉPART 10h
devant les
3 groupes scolaires

RETOUR 12h
ÉCOLE VILLEMUR
Animations et apéritif
pour tous les courageux !

MATINÉE ÉCOCITOYENNE
soutenue par le **Conseil MUNICIPAL DES ENFANTS**



Ville de Nandy
www.nandy.fr

